



LES ASSOCIATIONS EN RHÔNE-ALPES

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

Septembre 2015

Mélanie BAZOGE – Cécile BAZIN – Marie DUROS

Guillaume PREVOSTAT – Jacques MALET

GROUPE



La vie associative et ses enjeux

Il est essentiel de bien connaître les contours du **secteur associatif de la région**.

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte **un lien social incomparable**. Il joue également **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la huitième année consécutive, **l'Association des Régions de France** et la **Caisse des Dépôts** soutiennent ce travail, souhaitant enrichir l'observation du secteur et le présenter sur www.avise.org.

Précieuses, notamment pour le réseau d'appui aux associations que constituent les dispositifs locaux d'accompagnement en département et en région, ces informations ont vocation à la plus large communication. Elles sont accessibles à tous depuis le site www.recherches-solidarites.org.

Une observation actualisée chaque année

Cette huitième présentation se situe dans la continuité, selon des procédures et des modes d'observation strictement identiques, d'une année sur l'autre. Elle se place dans une perspective d'actualisation, et vise trois objectifs :

- Fournir **des éléments chiffrés actualisés**, concernant la vie associative régionale, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région**,
- Fournir aux chercheurs de la région des données qu'ils pourront analyser sous **un angle historique, sociologique ou encore socio-économique**.

Nos sources et nos coopérations

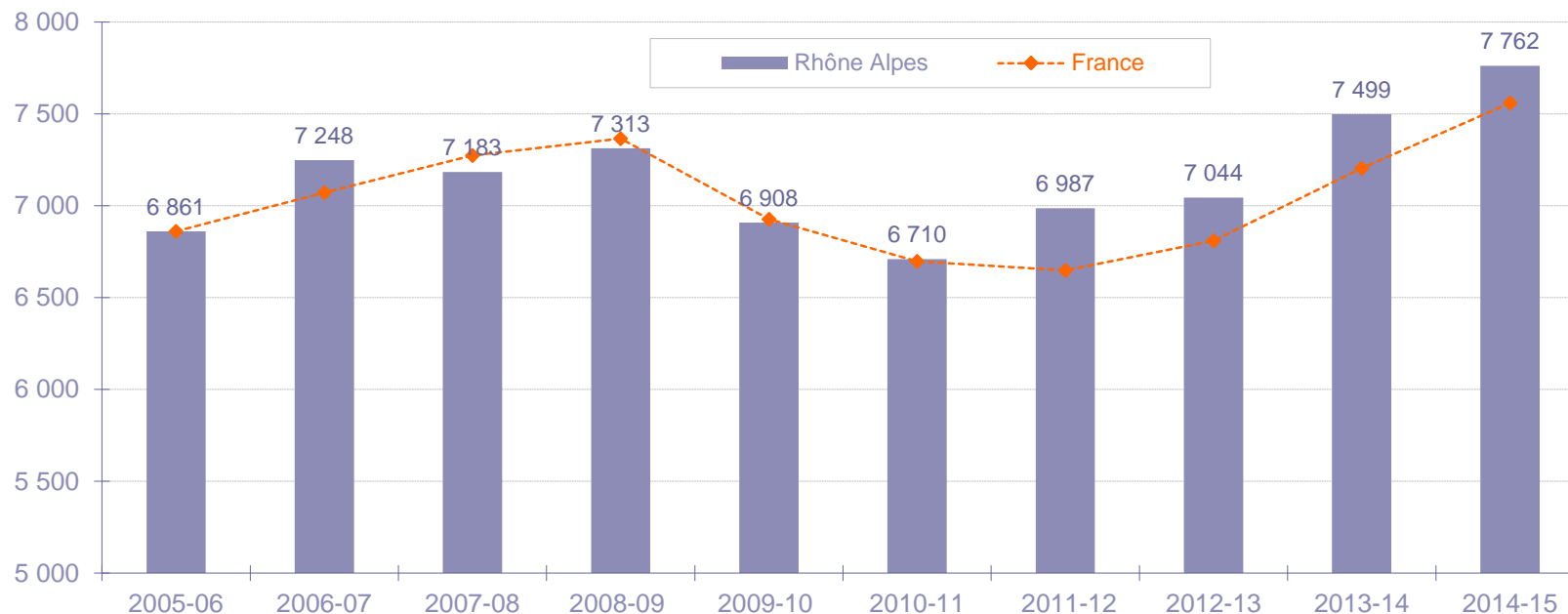
- Les services du **Journal Officiel**, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfetures d'Alsace-Moselle, pour le suivi régulier des **créations d'associations**,
- Les services du **ministère en charge des Sports et de la Vie associative** pour le suivi de l'évolution des clubs sportifs et une observation partagée du secteur,
- La Direction de la Statistique, des Etudes et de la Prévision (DISEP) de **l'ACOSS – URSSAF**, et la caisse centrale de la **Mutualité Sociale Agricole**, pour le bilan de **l'emploi associatif** et plus largement de l'économie sociale,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités, d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un **réseau de consultants** sur l'ensemble du territoire, dans les unions, fédérations et maisons d'associations, les services publics et les collectivités territoriales.



I - Créations d'associations :

bilan sur dix ans et analyse

Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. De début septembre à fin août pour correspondre au rythme d'activité de bon nombre d'associations et pour éviter des biais significatifs constatés en fin d'année, lorsque l'on observe les créations selon l'année civile. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale, à partir de la même base pour l'année 2005 - 2006.

Par rapport à la tendance nationale, les créations d'associations sont proportionnellement un peu plus nombreuses dans la région depuis 2011-2012. Elles sont en augmentation très nette ces deux dernières années.

Les créations dans les départements

	Moyenne annuelle sur 10 ans	En 2013 - 14 ⁽¹⁾	En 2014 - 15 ⁽¹⁾
Ain	574	576	658
Ardèche	419	466	429
Drôme	624	711	673
Isère	1 357	1 401	1 418
Loire	754	803	803
Rhône	2 160	2 249	2 375
Savoie	487	518	545
Haute-Savoie	776	775	861
Rhône Alpes	7 152	7 499	7 762

Source : Services du Journal officiel. Traitement R & S. (1) Ce suivi s'effectue selon l'année dite associative, de début septembre à fin août selon le rythme d'activité de bon nombre d'associations et pour éviter des biais significatifs constatés en fin d'année, lorsque l'on observe les créations selon l'année civile.

Le Rhône représente à lui seul 30% des créations régionales ; l'Isère, près de 20%.

L'année 2014-2015 est marquée par un nombre de créations en augmentation sensible dans 4 départements, et par un léger repli dans la Drôme et en Ardèche.


L'objet des créations en région

Répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions
des associations créées au cours des quatre dernières années.

Inscriptions des créations par thème	Région (en %)	France (en %)
Culture	23,2	22,9
Sports, activités de plein air	17,4	16,2
Loisirs	11,7	13,2
Social	7,5	8,0
Santé	4,3	4,0
Education, formation	6,1	6,1
Economie	4,3	4,4
Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique	1,8	2,1
Environnement, cadre de vie	3,4	3,5
Autres ⁽¹⁾	20,3	19,6
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. ⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

La répartition est proche des repères nationaux. La région se distingue, à la marge, par des créations proportionnellement un peu plus nombreuses dans le sport.



II – L'emploi dans les associations :
un enjeu économique et social

Près de 10 % du total de l'emploi privé

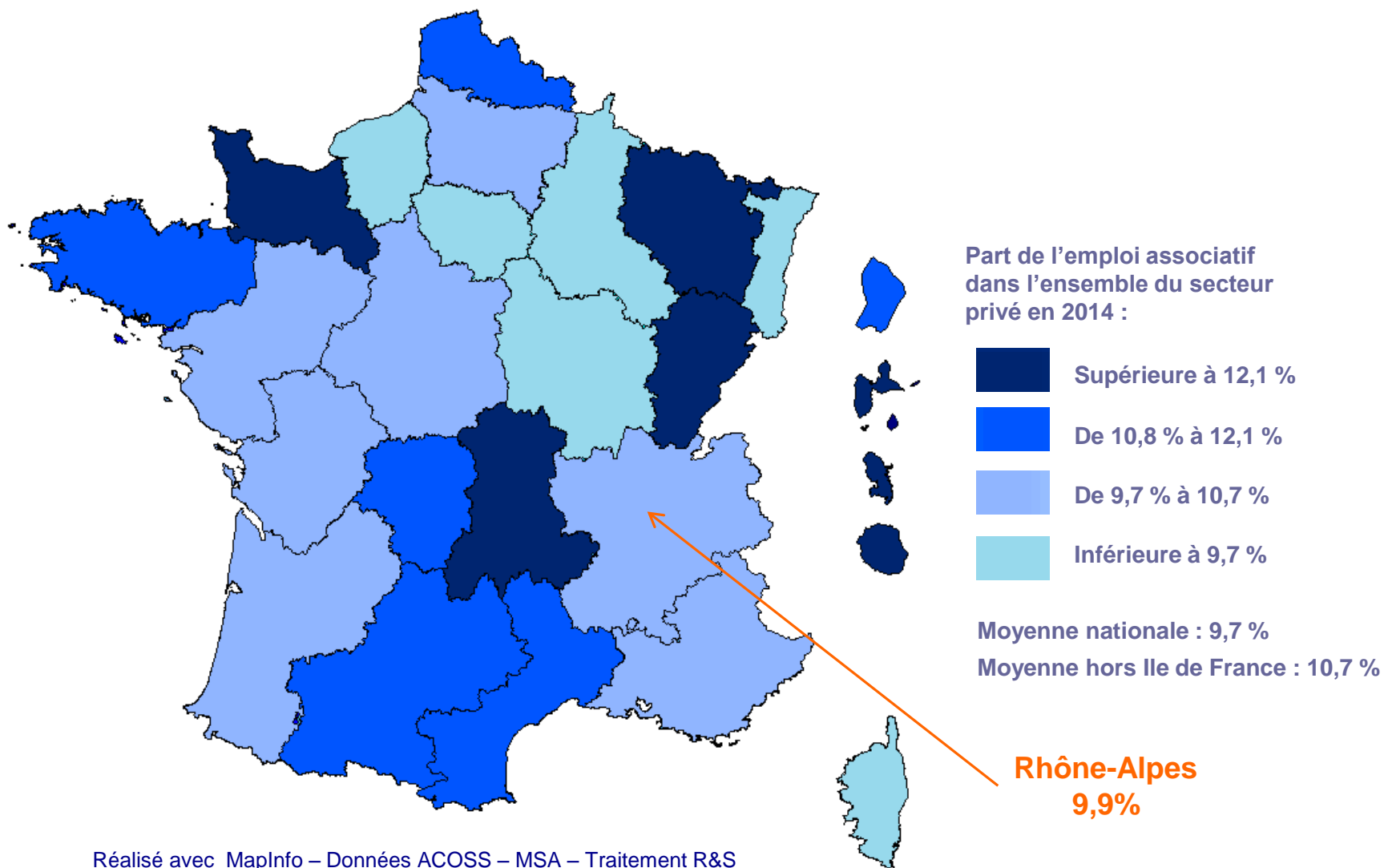
	Associations employeurs ⁽¹⁾	Nombre de salariés associatifs	Part au sein du secteur privé ⁽²⁾
Ain	1 560	17 185	11,1%
Ardèche	1 110	10 089	14,4%
Drôme	1 718	16 075	10,0%
Isère	3 279	31 198	9,0%
Loire	2 174	24 012	12,3%
Rhône	5 275	65 453	9,5%
Savoie	1 278	11 531	8,8%
Haute-Savoie	1 749	18 546	9,0%
Rhône-Alpes	18 143	194 089	9,9%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2014. Traitement R&S - (1) Il s'agit ici du nombre d'établissements - (2) Ce pourcentage indique la proportion que représentent ces emplois associatifs au sein du secteur privé (hors les trois fonctions publiques).

Par rapport à l'emploi privé, le secteur associatif régional (9,9%) présente un écart important entre le département de la Savoie (8,8%) et celui de l'Ardèche (14,4%).

Au-delà du tableau, 52% des employeurs comportent moins de 3 salariés et 223 associations emploient plus de 100 salariés. La masse salariale totale s'élève à près de 3,8 milliards d'euros en 2014.

Le poids de l'emploi associatif dans les régions



Réalisé avec MapInfo – Données ACOSS – MSA – Traitement R&S

Répartition des emplois selon les secteurs

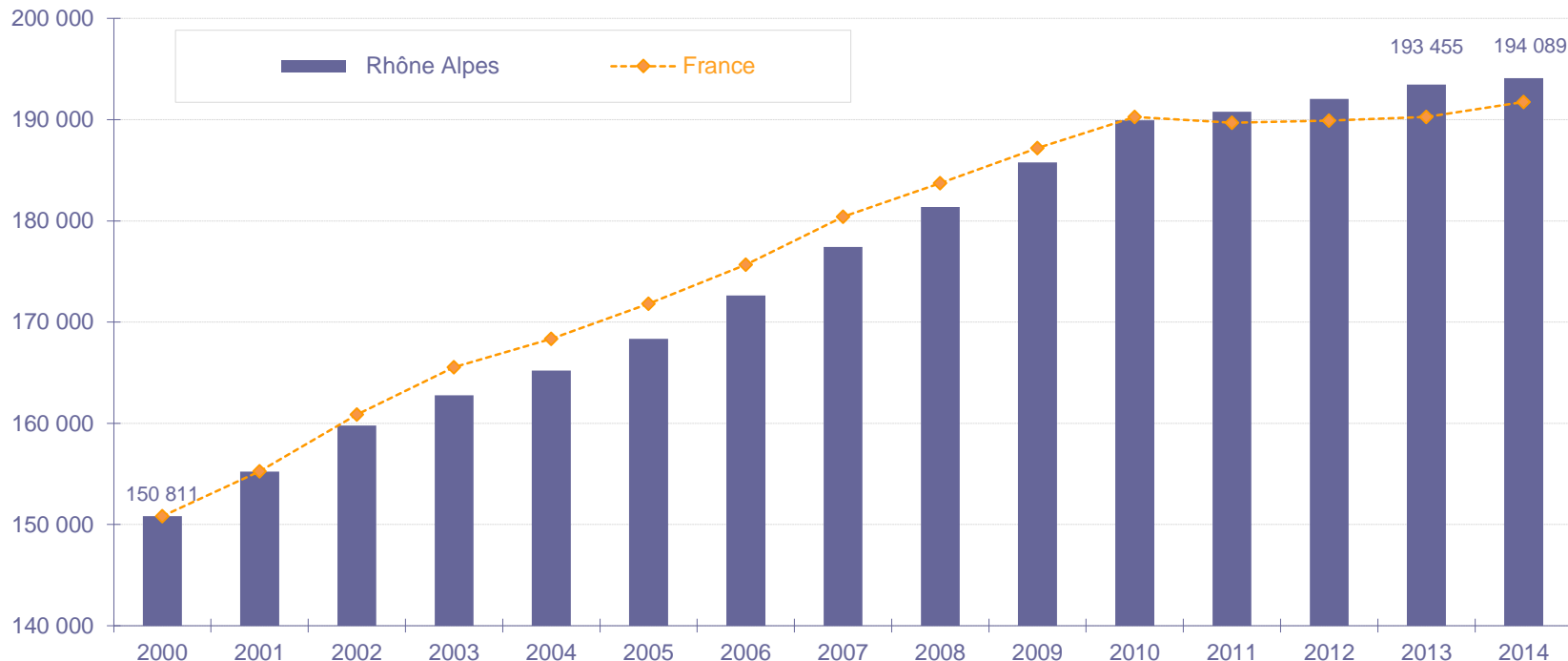
	Effectifs en région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Enseignement	24 921	12,8	12,0
Sport	8 750	4,5	4,5
Santé *	15 050	7,7	7,2
Social *	95 463	49,2	50,2
Loisirs	2 250	1,2	1,3
Culture	6 554	3,4	3,3
Autres activités ⁽¹⁾	20 098	10,4	11,0
Autres ⁽²⁾	21 003	10,8	10,5
Total	194 089	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2014. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

La répartition est proche des repères nationaux. Seuls l'enseignement et la santé se détachent un peu.

* Bilan détaillé sur les associations sanitaires et sociales de la région sur www.recherches-solidarites.org

Reprise de l'emploi confirmée en 2014



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S – Lecture : Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Le secteur associatif a créé près de 43 300 emplois depuis 2000. Autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire et ne pouvant généralement pas se délocaliser. Après un coup d'arrêt à la croissance en 2011, la situation s'améliore progressivement.



III – Combien d’associations
et de bénévoles dans la région ?

Combien d'associations en activité aujourd'hui ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Les travaux menés récemment montrent que l'on ne peut guère repérer beaucoup plus de 2 associations sur 3, le tiers restant menant une vie parfaitement discrète, entre ses membres et sans besoin de visibilité ou de soutien. Aussi, nous procédons par estimation prudente, à partir de cinq critères complémentaires*, actualisés et mesurés dans chaque département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport
- Les références partagées avec Fédération Asso1901

Pour une estimation nationale de l'ordre de 1.300.000 associations, la région pourrait comporter **entre 118.000 et 130.000 associations en activité.**

* A partir des travaux de R & S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes, dont les références contenues dans les bases qu'actualise *Fédération Asso1901*.

Combien de bénévoles aujourd'hui ?

R&S a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation du nombre d'associations en activité, et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête la plus récente (IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S).

En 2013, les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 12,5 millions (24% des Français pour 22% en 2010). En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne, inchangée depuis des années, de 13 à 14 bénévoles par association*.

- Sur cette base actualisée, on peut estimer entre 1.250.000 et 1.350.000, le nombre de bénévoles dans les associations de la région, aujourd'hui.
- La dernière enquête IFOP révèle en revanche un changement radical depuis 2010, quant à la proportion de bénévoles intervenant régulièrement, au moins une fois par semaine. Elle est passée de 55% à 44%, ce qui conduit à une fourchette nettement révisée, et comprise entre 500.000 et 535.000 pour la région.

* Soit environ 18 millions « d'interventions bénévoles » à répartir entre 1,3 million d'associations.



IV – Où en sont les associations en France aujourd'hui ?

Le moral des responsables associatifs suivi chaque semestre ; l'évolution du bénévolat ;
le vivier des adhérents ; le meilleur parti à tirer du numérique.

Etat des lieux extrait des publications de R&S en libre accès sur www.recherches-solidarites.org

Un suivi régulier du contexte national

Ce rapide état lieux s'appuie sur 3 sources désormais essentielles :

✓ Une enquête nationale auprès des responsables associatifs organisée chaque semestre par R&S. De décembre 2011 à juin 2015 : 8 vagues pour suivre le moral des dirigeants, leurs difficultés et leurs craintes, au fil des mois.

Dernière enquête auprès de 1 537 responsables associatifs, entre le 19 mai et le 5 juin 2015. Echantillon structuré selon la méthode des quotas (secteur d'activité, budget de l'association, présence éventuelle et nombre de salariés)

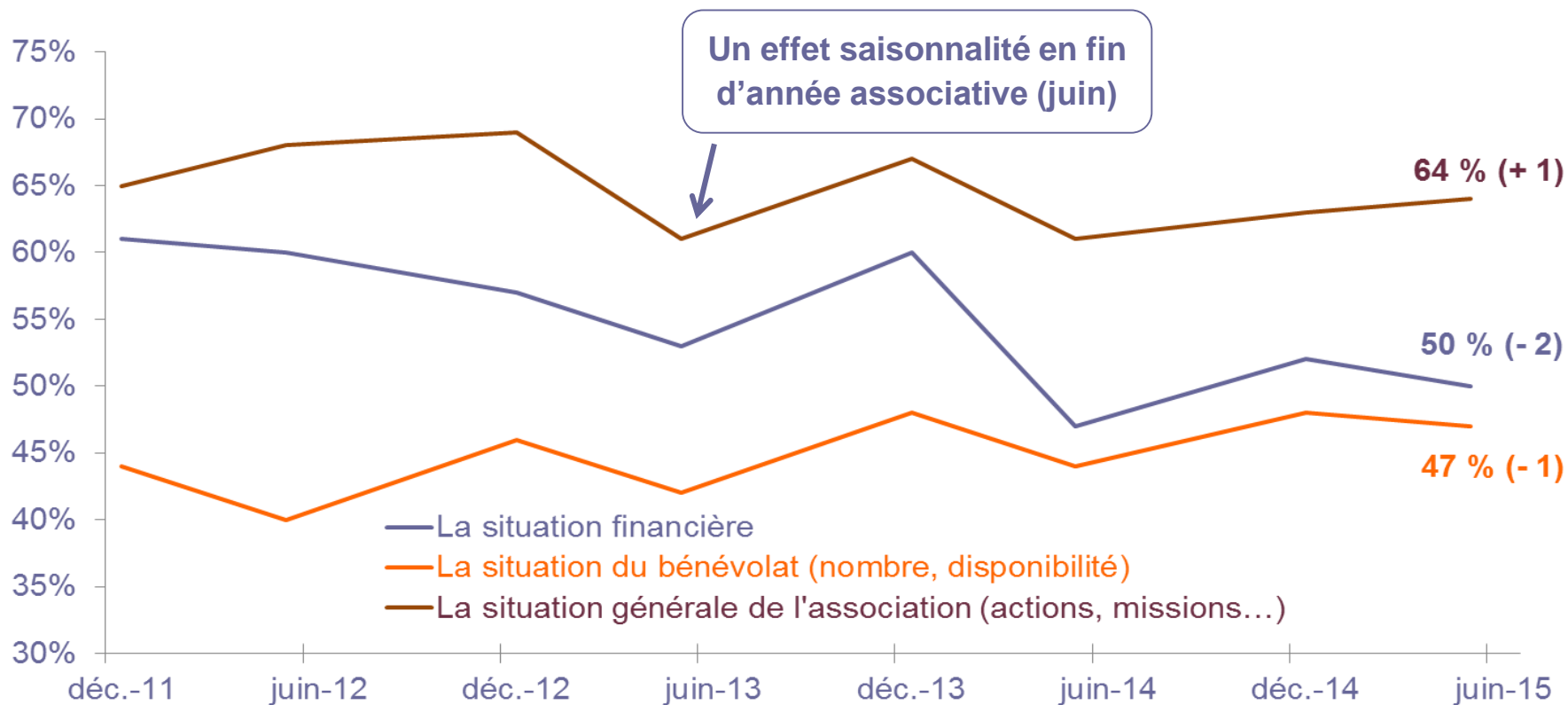
✓ Une enquête tous les trois ans auprès de l'ensemble des Français destinée à suivre l'évolution de leur comportement à l'égard du bénévolat et de la solidarité.

Enquête IFOP auprès de 2 130 personnes de 15 ans et plus, du 7 au 14 mars 2013. Echantillon structuré selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne de référence du ménage et région).

✓ Une enquête annuelle auprès des bénévoles, organisée par R&S

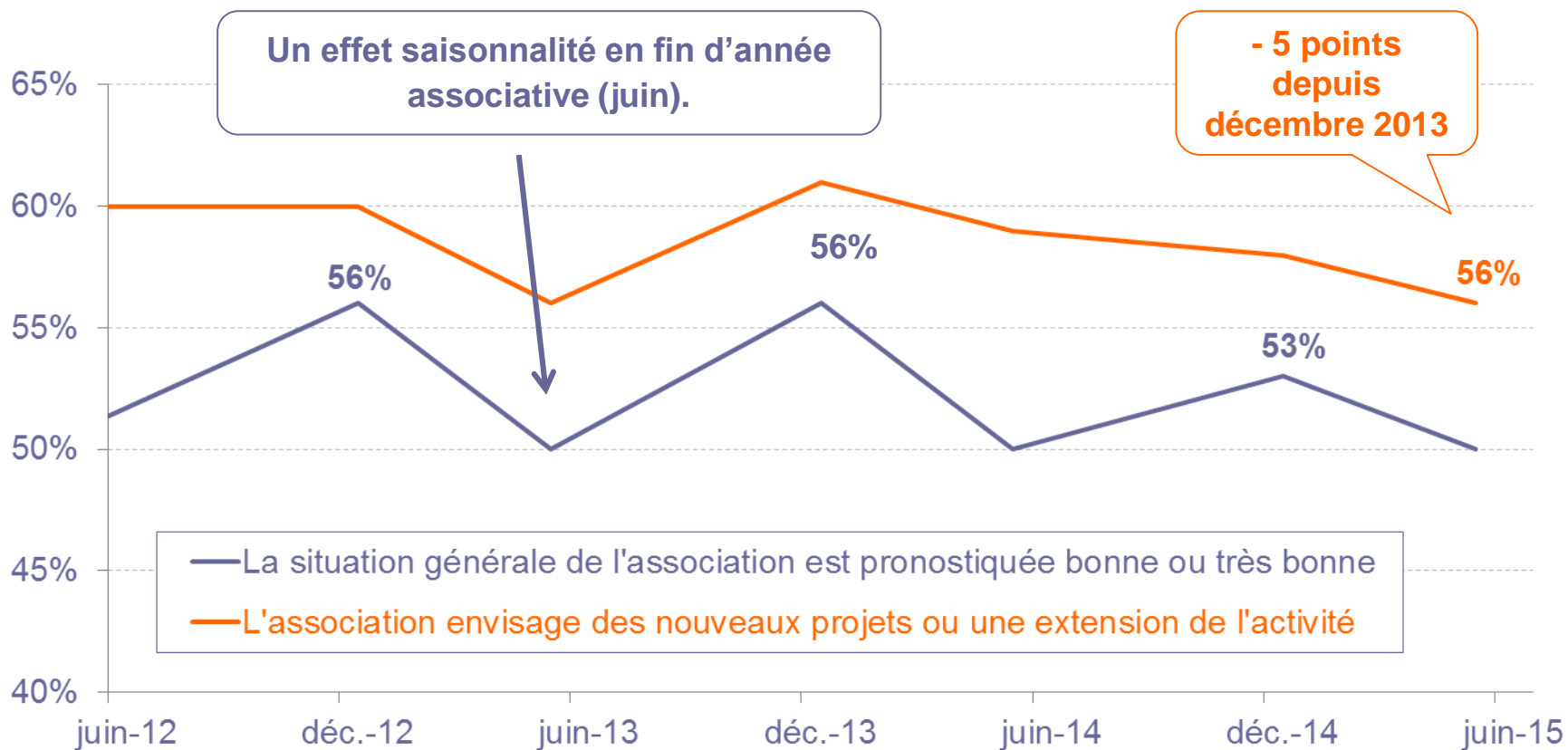
Dernière enquête auprès de 3 017 personnes, entre le 6 mars et le 17 avril 2015. Echantillon structuré selon la méthode des quotas (genre, âge, intensité d'engagement, secteur d'activité et fonction exercée).

Bilan des premiers mois 2015



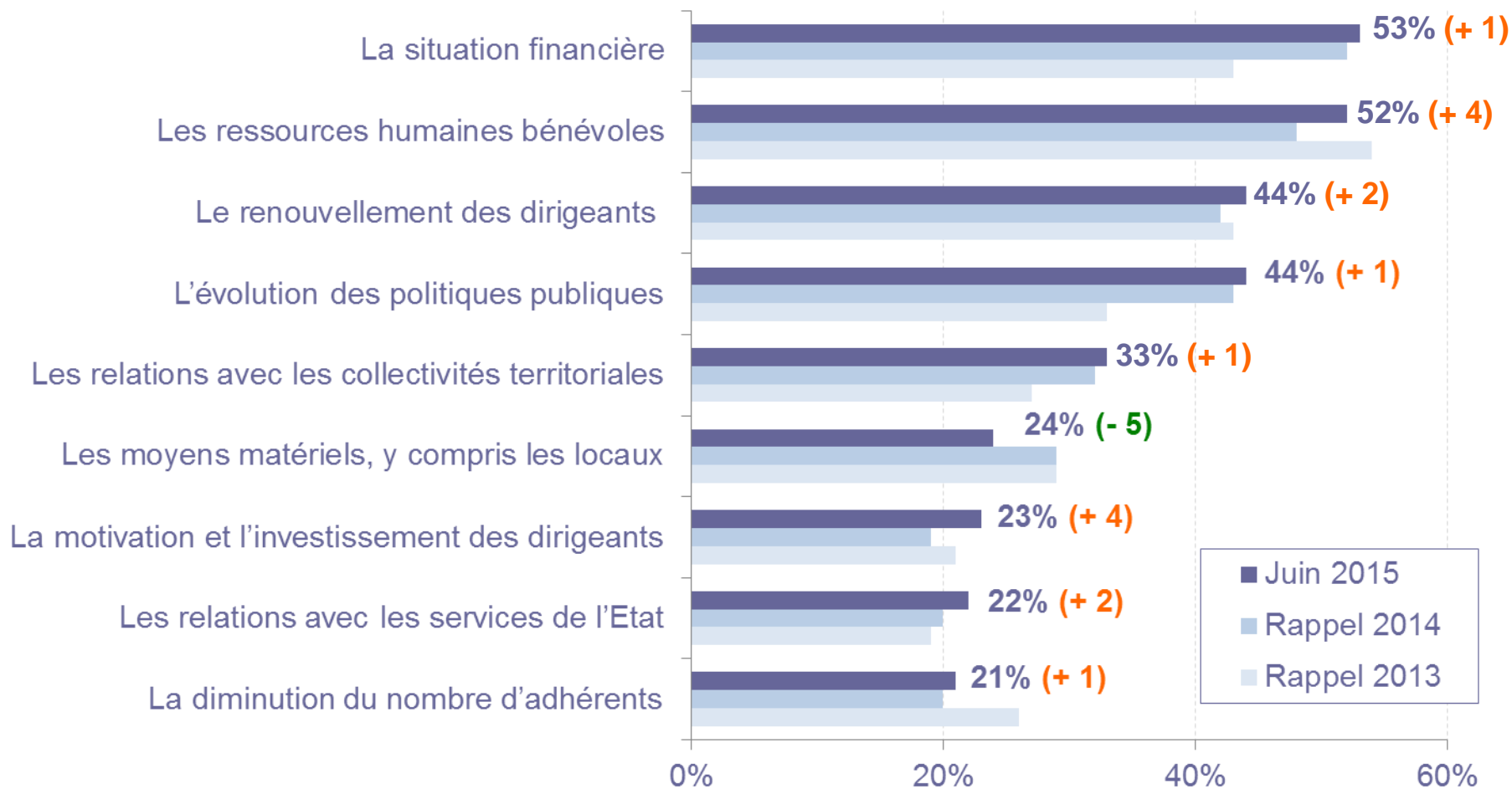
Au plan national, la situation financière ne satisfait que la moitié des responsables (50%), et la ressource humaine bénévole est jugée suffisante par une minorité de répondants (47%). Pour autant, les deux-tiers des dirigeants d'associations (64%) font un diagnostic général acceptable et volontaire.

Toujours des projets, mais...



Au plan national, les responsables font des pronostics moins optimistes en fin d'année associative. Le pourcentage de ceux qui affichent des projets faiblit régulièrement, entre décembre 2013 (61%) et juin 2015 (56%).

La hiérarchie des difficultés



Figurent entre parenthèses les évolutions nationales entre 2014 et 2015.

La plupart des indicateurs à la hausse

Des difficultés accrues en matière de bénévolat au cours des 6 mois :

- Ressources humaines bénévoles en général (+ 4 pts)
- Notamment concernant les dirigeants : renouvellement (+ 2 pts), motivation et investissement (+ 4 pts)

Une dégradation depuis 2013 concernant :

- Les difficultés dans les relations avec les services de l'Etat (+ 3 pts)
- Les difficultés dans les relations avec les collectivités locales (+ 6 pts)
Dégradation liée souvent à la baisse des subventions, compensée par une moindre difficulté sur les aides pour le matériel et les locaux (- 5 pts)

Le bénévolat dans les associations

- ✓ **Un Français sur quatre** est bénévole dans une association. Soit environ 12,5 millions de bénévoles associatifs et 18 millions d'interventions bénévoles (40% des bénévoles sont engagés dans plusieurs associations).
- ✓ Des différences, selon l'âge : **autour d'une moyenne de 24,6% de français bénévoles en association**, seulement 16% chez les moins de 25 ans, 32% chez les 60-70 ans et 38% chez les plus de 70 ans.
- ✓ Des différences selon la formation : de **19%** chez ceux qui n'ont aucun diplôme, jusqu'à **33%** des diplômés de l'enseignement supérieur.
- ✓ Un Français sur quatre est bénévole dans une association, **mais seulement 10% sont présents chaque semaine (contre 12% en 2010)**. Ce constat se reflète dans la faible proportion (47%) des responsables associatifs satisfaits, au regard de la ressource humaine bénévole sur laquelle ils peuvent compter pour le fonctionnement de leurs associations.

Sources : enquête IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S et enquête auprès des responsables associatifs - mai 2015.

Les attentes nouvelles des bénévoles

- ✓ Des bénévoles plus sensibles aux notions d'épanouissement personnel, d'acquisition de compétences et de résultats.
- ✓ Des bénévoles avides de liberté, parfois jusqu'à préférer s'engager sur un mode informel, hors associations.
- ✓ Un peu moins « militants », plus intéressés par la notion de projet et par l'action.
- ✓ Plus curieux et moins attachés à une cause particulière, donc plus mobiles :
 - un parcours bénévole riche d'expériences successives
 - mais un turn over que les responsables associatifs doivent gérer

Sources : enquêtes R&S auprès des bénévoles

- Des attentes nouvelles qui imposent aux associations d'adapter leur organisation, le management de leurs équipes et parfois leur projet associatif.

Une réserve à explorer

- ✓ **Deux Français sur trois ont une relation avec une association** : ils sont donateurs, sans être adhérents (22%), simples adhérents (23%), bénévoles de gestion ou d'animation (15%) ou bien dirigeants (7%).
- ✓ Plus **enthousiastes** et plus **confiants** que les autres, ils ont des liens sociaux avec leurs amis, voisins et collègues. Ils sont également présents sur Internet pour échanger et se mobiliser si besoin. Ils sont aussi actifs auprès d'une école, d'une mairie, ou d'une manière informelle dans leur quartier ou leur village.
- ✓ Parmi les adhérents, 30% souhaiteraient « *donner du temps gratuitement à une association* » : **une opportunité à saisir !**
- ✓ **Un bémol toutefois** : si 45% des Français adhèrent à une association, cette proportion varie de 30% seulement, parmi les personnes dont la formation est la plus modeste, à 60% parmi les BAC + 4. **Une véritable fracture associative...**

Sources : enquêtes BVA – 2010 – CEVIFO – 2015

Baromètre d'opinion des bénévoles - Recherches & Solidarités 2015 (avec le soutien de la Fondation EDF et Probono Lab)

Tirer le meilleur parti du numérique

- ✓ Le paysage numérique se renouvelle en permanence. Il offre aux associations de réelles opportunités de se développer, de muscler leurs projets et de promouvoir leurs actions.
- ✓ Conscientes de ces enjeux, elles sont volontaires mais se heurtent souvent à des difficultés, à commencer par le manque de savoir-faire et de disponibilité pour s'approprier des outils qui se renouvellent en permanence.
- ✓ Elles doivent aussi contourner quelques pièges : le risque d'écartier peu à peu les membres de l'association non initiés, de perdre de vue le projet associatif, de reproduire à l'identique des pratiques observées par ailleurs...
- ✓ Lorsqu'elles font une bonne utilisation partagée de ces outils, elles déclarent bénéficier d'effets induits tout aussi précieux que les objectifs immédiats recherchés : consolider l'esprit d'équipe, renforcer le sentiment d'appartenance, éveiller la curiosité des bénévoles, susciter l'envie d'acquérir de nouvelles compétences ou de se former...

Sources : Enquêtes Recherches & Solidarités réalisées en 2014 auprès de 1 652 dirigeants associatifs et 3 464 bénévoles, appuyées par 70 entretiens qualitatifs, dans le cadre d'un large comité de pilotage (avec le soutien du fonds de développement de la vie associative). Rapport en ligne sur www.recherches-solidarites.org et synthèse publiée dans *Juris Associations* n°524 – septembre 2015.



V – Relations entre associations

et communes (enquête nationale)

Après les élections municipales du printemps 2014, il était utile de donner la parole aux dirigeants d'associations (enquête mai-juin 2015), sur leurs relations avec les communes, notamment après les nombreux changements d'équipes municipales.

La qualité des relations

D'une manière générale, notamment avec les éventuels changements intervenus lors des élections de mars 2014, mais aussi compte tenu des difficultés conjoncturelles, comment qualifiez-vous les relations de votre association avec la commune ? *Plusieurs réponses possibles*

Elles sont convenables, chaque partenaire étant à sa place et dans son rôle	34%
Elles sont toujours bonnes et faites de compréhension réciproque	28%
Elles sont juste formelles, car notre association fonctionne de manière autonome	15%
Elles se sont tendues, la commune se disant en difficultés	10%
Elles se sont dégradées, avec la nouvelle équipe municipale	9%
Elles se sont renforcées, avec la nouvelle équipe municipale	9%
Elles sont inexistantes, en dépit des attentes de l'association	6%
Elles ont toujours été difficiles et nous le regrettons	3%

Environ 60% des dirigeants se disent satisfaits des relations de leur association avec la ou les communes de son ressort. Autant de relations dégradées que de situations améliorées (9% seulement), après les changements politiques.

Moins de 10% de regrets, face à des relations inexistantes ou mauvaises.

Évolutions selon les thèmes

Comment qualifieriez-vous les relations de votre association avec la commune, selon ces thèmes ?	En amélioration	Idem	En régression	Total
Simplifications administratives	7%	58%	35%	100%
Soutien financier	8%	59%	32%	100%
Encouragement des projets interassociatifs	18%	62%	21%	100%
Aide à la mobilisation des bénévoles	7%	73%	20%	100%
Identification d'un élu référent	15%	66%	20%	100%
Identification d'un agent référent	7%	73%	20%	100%
Aide à la communication	12%	72%	16%	100%
Mise à disposition de personnel	5%	80%	15%	100%
Mise à disposition de salles et de terrains	7%	79%	14%	100%

Une régression constatée par plus de 30% des responsables, concernant les simplifications administratives et le soutien financier. **Quelques améliorations** sur l'encouragement des projets inter-associatifs, l'identification d'un élu référent et l'aide à la communication.



Pour en savoir plus...

Partenariat renouvelé et continuité

Recherches & Solidarités remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour la confiance qu'elles lui témoignent régulièrement.

Ces présentations régionales sont effectivement réalisées pour la huitième année consécutive. Ils permettent une observation dans la durée, précieuse pour les acteurs associatifs et les décideurs des Conseils Régionaux.

Les services déconcentrés de l'Etat y trouvent aussi les informations actualisées et détaillées qui leur permettent d'ajuster leurs stratégies de soutien.

Ce suivi régulier d'un tissu associatif vivant, varié et dynamique, permet en effet de prendre en compte ses caractéristiques et ses mutations, afin d'en tirer les conséquences utiles pour un accompagnement adapté.

Les autres travaux disponibles

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org :

- Sur sa page *Panoramas régionaux* :

Repères et chiffres clés sur les associations, Les associations sanitaires et sociales et *Le dernier bilan de l'emploi d'économie sociale* réalisés en partenariat avec l'ARF et la Caisse des Dépôts, pour les 26 régions.

- Sur sa page *Panoramas départementaux* :

Les chiffres clés pour **l'ensemble des départements** et pour les deux-tiers d'entre eux, panorama complet réalisé dans le cadre d'un partenariat.

Pour en savoir plus : cecile.bazin@recherches-solidarites.org

Annexe 1 : les secteurs d'activité au regard des créations

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 3 : les secteurs d'activités au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, <i>autres activités pour la santé humaine</i>
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.